



## Conseil économique et social

Distr. : Limitée  
20 mai 2011

Français  
Original : Anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 3 h) de l'ordre du jour

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire  
de la Commission, y compris les activités des institutions  
régionales de la CESAP : Statistiques**

#### Projet de résolution

**Auteur : Nouvelle-Zélande**

**Co-auteurs : Australie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon,  
Philippines, Samoa, Thaïlande, Turquie, Vanuatu**

### **Un ensemble de statistiques économiques de base pour guider l'amélioration des statistiques économiques fondamentales en Asie et dans le Pacifique**

*La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,*

*Soulignant* combien il est important et nécessaire de disposer de statistiques économiques officielles qui soient actuelles, fiables et comparables, afin de suivre les tendances financières et économiques et d'évaluer les politiques économiques connexes et leurs effets,

*Rappelant* que, pour faire suite à la constatation par les États membres de la nécessité d'améliorer les statistiques économiques dans les économies en développement de la région de l'Asie et du Pacifique, le Comité de statistique de la Commission, à sa première session tenue à Bangkok du 4 au 6 février 2009, a décidé entre autres de :

a) se doter d'une structure directrice de coordination qui présiderait à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi d'un plan d'action pour le développement des statistiques économiques dans la région de l'Asie et du Pacifique ;

b) constituer un groupe consultatif technique pour conseiller son bureau, et pour définir un ensemble minimum de statistiques économiques de base que chaque pays de la région serait en mesure de produire,<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir E/ESCAP/65/13, chap. I, décision 1/2.

*Ayant examiné et pris note* du rapport du Comité de statistique sur sa deuxième session,<sup>2</sup>

1. *Fait sienne* la recommandation du Comité de statistique d'utiliser l'ensemble de statistiques économiques de base<sup>3</sup> comme cadre régional pour focaliser les efforts régionaux, coordonner la formation et mobiliser l'appui des donateurs pour le renforcement des capacités,<sup>4</sup>

2. *Recommande* aux membres et membres associés d'utiliser, si besoin est, l'ensemble de statistiques économiques de base comme cadre de référence pour guider le développement de leurs systèmes statistiques nationaux.

---

---

<sup>2</sup> E/ESCAP/67/12.

<sup>3</sup> E/ESCAP/CST(2)/4.

<sup>4</sup> Voir E/ESCAP/67/12, chap. I.